



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Abbatiale de Payerne: le financement total des travaux de sauvegarde quasiment bouclé

Avec les précieux soutiens de la Confédération, de la Loterie Romande, de Fonds privés et de

Fondations, ainsi que l'aide financière exceptionnelle de l'Etat de Vaud, la Commune de

Payerne, en partenariat avec l'Association pour la restauration de l'Abbatiale, vient

quasiment de boucler le financement total des travaux de sauvegarde de l'Abbatiale de

Payerne estimé à 7,5 millions, dont elle est propriétaire et pour laquelle elle a déjà investi

quelque 1,625 million dans des travaux d'urgence. Quelques fonds privés viendront compléter

le budget.

En partenariat avec l'Association pour la restauration de l'Abbatiale, la Commune de Payerne vient

quasiment de boucler le financement total des travaux de sauvegarde de l'Abbatiale de Payerne

estimé à 7,5 millions de francs. Propriétaire de l'édifice, elle a déjà investi quelque 1,625 million de

francs dans des mesures urgentes qui consistaient à mettre en place des étais provisoires. De

nombreuses institutions se sont impliquées dans l'opération de sauvegarde de l'Abbatiale de

Payerne. Au premier plan, on trouve la Confédération avec un montant de 1,875

millions de francs

prévu et d'un legs d'une valeur de 2 millions de francs. L'Etat de Vaud accorde pour sa part une

aide extraordinaire, unique et non renouvelable de 1,5 million de francs, aide consentie au regard de

l'importance hors pair du site et de l'urgence de l'intervention. S'ajoutent les participations de la

Loterie Romande avec 750'000 francs, la Fondation Ernst Göhner avec 500'000 francs, la Fondation

Sophie et Karl Binding avec 100'000 francs, l'Association pour la restauration de l'Abbatiale avec

110'000 francs ainsi que des fonds privés à 665'000 francs encore à compléter. Ces précieux

soutiens permettront de lancer rapidement les travaux nécessaires à la stabilisation de l'édifice.

D'ici 2015, les fondations lacunaires seront consolidées, tant au niveau de la nef que des bas-côtés.

Trois années seront ensuite nécessaires à la réfection des toitures et au renforcement de la structure

via un système de tirants métalliques avant de passer à la valorisation globale du site. Toutes les

étapes sont résumées dans un document intitulé «L'avenir de l'Abbatiale de Payerne» et destiné au

grand public pour tout don supplémentaire bienvenu.

Edifiée dès l'an 1000, l'Abbatiale de Payerne s'élève comme la plus grande église romane de

Suisse. Sous l'impulsion du « père de l'histoire de l'art en Suisse » Johann Rudolf Rahn, elle a

même été classée, en 1899, édifice religieux voûté le plus grandiose du pays. De par sa construction

audacieuse et empirique, l'Abbatiale a souffert, dès ses débuts, d'une instabilité structurelle

entraînant la dégradation des voûtes. En 1945, l'architecte Louis Bosset a tenté d'y remédier par

l'adjonction d'un réseau de renfort en béton armé placé sur l'intrado des voûtes de la nef et des bascôtés.

Malgré cette intervention, des fissures ont rapidement fait leur apparition, au point de devenir

alarmantes aujourd'hui, tout particulièrement dans le bas côté nord de la nef. A l'instabilité de la

structure se sont ensuite ajoutés des problèmes d'humidité qui affectent les enduits et mettent en

péril non seulement les décors peints sur les voûtes des chapelles et du narthex (décors du XIII^e

siècle), mais aussi les sépultures découvertes lors de fouilles archéologiques. Les problèmes

d'humidité découlent, eux aussi, de la conception du bâtiment, dont l'absence de chenaux sur

certaines toitures en cascade ont engendré des éclaboussures sur les murs, les pieds de murs, les

contreforts et les voûtes.

L'Abbatiale de Payerne est le centre d'une vie culturelle pour sa ville de résidence et les régions qui

l'entourent. Son rayonnement, lui, dépasse de loin les frontières nationales, notamment grâce à son

orgue qui, conçu pour l'acoustique particulière de l'édifice, jouit d'une reconnaissance

internationale et au musée qui, situé dans son complexe historique, met en lumière l'héritage

clunisien. Aux travaux de restauration s'associe le projet de développer encore davantage la vie

artistique dans sa diversité afin de préserver et faire vivre ce patrimoine inestimable.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 11 novembre 2013

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

Christelle Luisier Brodard, Syndique de Payerne, 078 628 88 53 DFIRE, Pascal Broulis, chef du Département des finances et des relations extérieures, 021 316 20 01 Jean-Marc Barilier, président de l'Association pour la restauration de l'Abbatiale, 079 942 06 04 Christian Friedli, conseiller municipal en charge de l'Urbanisme, des travaux et de l'abbatiale, commune de Payerne, 079 286 06 03

TÉLÉCHARGEMENT(S)

[Communiqué in extenso version PDF](#)

[Abbatiale Payerne_dossier_presse_11 11 2013](#)

[Abbatiale de Payerne plaquette complete](#)